

Mouvements des capitaux dans les sociétés

ANNEE ET TRIMESTRE	CREATION de sociétés		AUGMENTATION de capital		REDUCTION de capital		DISSOLUTION de sociétés		SOLDE
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Valeur
		millions de frs		millions de frs		millions de frs		millions de frs	
SOCIETES ANONYMES									
1949 - moy. trim..	149	1.146	112	2.066	1	7	10	98	4.107
1950 - »	136	1.321	103	2.780	3	27	13	217	3.857
» - 1 ^{er} trim. ..	128	1.047	107	1.972	—	—	10	52	2.967
» - 2 ^e »	174	2.610	121	2.794	4	46	17	542	4.816
1951 - 1 ^{er} trim. ..	224	1.282	86	1.921	5	119	13	93	2.991
» - 2 ^e »	204	1.135	104	3.145	5	32	12	108	4.140
SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE									
1949 - moy. trim..	185	356	47	299	3	4	42	84	567
1950 - »	149	323	39	376	3	3	50	131	567
» - 1 ^{er} trim. ..	191	362	38	237	—	—	42	79	520
» - 2 ^e »	150	417	50	346	—	—	52	164	599
1951 - 1 ^{er} trim. ..	196	423	43	396	2	7	61	98	714
» - 2 ^e »	193	407	45	784	—	—	52	106	1.082
E N S E M B L E									
1949 - moy. trim..	334	1.502	159	3.365	4	11	52	182	4.674
1950 - »	285	1.644	142	3.156	4	28	63	348	4.424
» - 1 ^{er} trim. ..	319	1.409	145	2.209	—	—	52	131	3.487
» - 2 ^e »	324	3.027	170	3.140	4	46	69	706	5.415
1951 - 1 ^{er} trim. ..	420	1.705	129	2.317	7	126	74	191	3.705
» - 2 ^e »	397	1.542	149	3.926	5	32	64	214	5.222

C. — Echanges extérieurs

1° LE COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce extérieur d'Afrique du Nord

ANNEE ET TRIMESTRE	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	Algérie	Tunisie	Maroc	Algérie	Tunisie	Maroc
milliers de tonnes						
1938 - moyenne trimestrielle	593	202	237	1.563	390	585
1949 - »	575	208	433	1.361	778	1.348
1950 - »	634	204	459	1.464	821	1.583
» - 1 ^{er} trimestre	702	185	458	1.569	710	1.513
» - 2 ^e »	540	227	420	1.251	769	1.568
1951 - 1 ^{er} trimestre	607	203	368	1.660	866	1.595
» - 2 ^e »			635			1.965
millions de francs						
1938 - moyenne trimestrielle	1.249	769	546	4.410	338	378
1949 - »	32.411	10.592	25.830	22.182	6.849	13.379
1950 - »	37.949	12.803	28.808	27.236	9.382	16.494
» - 1 ^{er} trimestre	37.065	10.829	28.529	25.924	9.775	16.131
» - 2 ^e »	35.426	14.117	26.672	24.662	8.924	15.057
1951 - 1 ^{er} trimestre	44.503	13.542	26.355	30.370	10.596	17.001
» - 2 ^e »			43.538			25.928

INDICE DU VOLUME DU COMMERCE EXTERIEUR DU MAROC

(Base 100 en 1949)

ANNEE ET TRIMESTRE	IMPORTATIONS							
	France	Etranger	Total général	DONT				
				Energie	Mat. premières et demi-produits	Moyens d'équip.	Produits destinés à l'alim. humaine	Autres prod. de consom.
1950 - 1 ^{er} trimestre ..	109	96	103	130	94	87	115	110
» - 2 ^e »	98	104	102	106	86	91	124	107
» - 3 ^e »	109	120	110	130	106	99	115	135
» - 4 ^e »	120	108	114	125	85	93	117	133
1950	109	107	107	123	93	93	118	121
1951 - 1 ^{er} trimestre ..	88	101	91	92	81	76	97	106
» - 2 ^e »								

ANNEE ET TRIMESTRE	EXPORTATIONS					
	France	Etranger	Total général	DONT		
				Produits destinés à l'alim. humaine	Autres produits d'origine agricole	Autres produits
1950 - 1 ^{er} trimestre	92	164	124	137	95	110
» - 2 ^e »	85	135	108	101	129	116
» - 3 ^e »	61	163	115	105	191	114
» - 4 ^e »	88	213	135	120	214	142
1950	81	169	121	116	157	121
1951 - 1 ^{er} trimestre	61	165	104	83	154	129
» - 2 ^e »						

LE COMMERCE EXTERIEUR DU MAROC AU COURS DU 1^{er} SEMESTRE 1951

Si on les compare à ceux enregistrés l'an dernier durant la même période, les résultats globaux du commerce extérieur de ces six premiers mois sont marqués par deux phénomènes d'ensemble : accroissement général du volume des transactions réalisées dans les deux sens, hausse des prix des marchandises échangées, plus accusée en ce qui concerne les produits exportés. Il en résulte une plus-value de la valeur nominale des échan-

ges et, malgré un coefficient de hausse plus élevé aux exportations, du déficit lui-même. Cependant, cette aggravation n'est qu'apparente et uniquement due à la hausse des prix : aussi bien la proportion des importations couverte par les exportations continue-t-elle sa régulière progression, traduisant une amélioration incontestable du commerce extérieur marocain pris dans son ensemble.

RESULTATS GENERAUX DU COMMERCE EXTERIEUR DES 1^{ers} SEMESTRES 1950 ET 1951

PERIODE	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		Balance valeur	Couverture en valeur des import. par les exp.
	Poids	Valeur	Poids	Valeur		
	Milliers de tonnes	Millions de francs	Milliers de tonnes	millions de francs	%	
1 ^{er} semestre 1950	881	55.202	3.082	31.189	- 24.013	57
1 ^{er} semestre 1951	1.003	69.893	3.560	42.929	- 26.964	61
Variation %	+ 14	+ 27	+ 16	+ 38	///	///

Cette tendance générale n'est toutefois que la juxtaposition de mouvements fort différents qu'il convient de préciser par un examen détaillé des échanges.

Ce sont les matières premières et demi-produits qui ont participé le plus activement à l'accroissement des importations : leur proportion dans le total passe,

en valeur, de 20,3 % à 23,0 %. Constituant des approvisionnements pour les industries marocaines de transformation (ciment, produits chimiques, fers et aciers, bois...), leur développement va de pair avec celles-ci. En particulier, on peut noter l'augmentation considérable des arrivages de ciment (165.000 tonnes contre 96.000 l'an passé) qui, jointe à celle de la production locale, traduit le remarquable essor actuel du bâtiment.

Viennent ensuite les biens de consommation durables et parmi ceux-ci spécialement les voitures de tourisme dont les arrivées en nombre toujours croissant (presque le double du 1^{er} semestre 1950 au 1^{er} semestre 1951) ne satisfont cependant pas intégralement la demande — signe indéniable de l'élévation du niveau de vie général.

Conséquences de l'accroissement relatif de ces deux postes, les arrivages des autres produits, quoique maintenus en valeur absolue, enregistrent parfois une baisse dans la part qu'ils représentent ; tel est le cas des produits alimentaires : 22,7 contre 26,8 %.

En ce qui concerne les *exportations*, la progression d'ensemble résulte de deux mouvements principaux de sens opposé : d'une part augmentation des envois de matières premières et demi-produits, d'autre part diminution des expéditions de produits alimentaires, cette dernière présentant une ampleur moindre que la première.

L'accroissement de la demande mondiale en produits dits « stratégiques » a provoqué chez tous les pays producteurs une intensification de la production et des ventes ; le développement des exportations marocaines de matières premières (phosphates, minerais de manganèse et de plomb, plomb métal, cuirs et peaux, laine, crin végétal...) correspond à ce phénomène général ; il a été permis en particulier par un véritable « boom » de la production minière dont l'indice d'ensemble a enregistré une progression de 31 % au cours de cette période.

Le fléchissement des ventes de produits alimentaires, en liaison certes avec les fluctuations de la production locale (tomates, agrumes, orge, maïs...) ne saurait cependant être séparé, lui non plus, d'un mouvement d'ensemble mis en évidence par la concurrence sans cesse plus vive sur les principaux marchés de ces produits. Un certain parallélisme se dégage d'ailleurs à ce sujet entre les deux périodes d'après-guerre : après une phase d'activité intense et de développement à outrance des productions détériorées par la guerre, apparition de points de saturation déclenchant une psychose de surproduction, toute relative d'ailleurs en présence des besoins immenses de populations sous-alimentées. En ce qui concerne plus particulièrement le Maroc, après les difficultés qui se sont fait jour lors du déroulement des dernières campagnes d'agrumes et de primeurs, il serait vain de passer sous silence les craintes que suscite l'écoulement des conserves de poisson de la prochaine campagne et de l'excédent de la récolte de vin. Déjà une limitation des surfaces consacrées à la vigne dans chaque exploitation vient d'être décidée.

Ainsi se précise le paradoxe d'une époque où les partisans les plus acharnés du libéralisme économique — les entrepreneurs — réclament néanmoins l'intervention de mesures dirigistes et où le seul moyen utilisé pour remédier à des ventes difficiles consiste — malgré une importante demande insatisfaite — en l'application du vieux système de la réduction de l'offre.

Il faut donc se garder d'un optimisme sans mélange en présence du développement certain des ventes du Maroc à l'extérieur : d'une part celui-ci résulte de circonstances exceptionnelles dont la cause profonde ne correspond guère à une amélioration des relations internationales, d'autre part il masque des tendances régressives qui pourraient devenir prépondérantes le jour où cesserait de se manifester la tension qui a

déclenché l'accroissement de la demande en certains biens.

**

Quoiqu'il en soit, ce développement a néanmoins permis une nouvelle réduction du déficit relatif *sinon* absolu et c'est là un résultat heureux des différents phénomènes qui viennent d'être examinés. Les différents pays ont participé à cette réduction de manière fort diverse et c'est en particulier la répartition du commerce extérieur suivant les principales zones monétaires qu'il convient à présent d'exposer brièvement

Z O N E	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	1950	1951	1950	1951
	Pourc. de la valeur totale			
Franc	68,8	66,4	49,7	46,7
Sterling	2,1	3,8	16,4	20,2
Dollar	14,6	12,4	1,7	2,1
Divers	14,5	17,4	32,2	31,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La réduction de la part du commerce extérieur marocain effectué avec la zone franc s'accroît : c'est maintenant le tiers de nos importations qui provient de l'étranger, vers lequel est acheminé d'autre part plus de la moitié de nos exportations. Cependant, les modifications les plus importantes concernent précisément la structure du commerce avec l'étranger : la proportion de la zone dollar s'accroît aux exportations (Etats-Unis) et se réduit aux importations (Cuba) ; la zone sterling, sous l'influence prépondérante de la Grande-Bretagne, poursuit sa progression dans les unes comme dans les autres ; il en est de même pour les autres pays, en particulier les participants à l'O.E.C.E. à l'exception de l'Allemagne dont les achats se sont sérieusement réduits, par suite de l'accroissement considérable de son déficit à l'union européenne des paiements.

**

Les courants commerciaux traditionnels tendent à se réformer au fur et à mesure du rétablissement des économies particulières : après la réapparition du Japon et de l'Allemagne parmi les grandes puissances commerciales, les seules modifications au commerce international par rapport à l'avant-guerre demeurent le contrôle des changes et la fermeture du « rideau de fer ».

En ce qui concerne le Maroc, l'influence du premier paraît être primordiale parce qu'il permet d'atténuer la rigueur du principe d'égalité commerciale stipulé par l'acte d'Algésiras en favorisant les échanges avec la zone franc.

En conclusion, il est certain que le développement des échanges extérieurs marocains est un phénomène heureux en lui-même qui s'inscrit dans l'évolution favorable des relations économiques internationales. Cependant, il est juste de reconnaître que cet accroissement est dû pour une large part à des circonstances malsaines, qu'il faut, malgré leur répercussion favorable sur certaines économies, espérer exceptionnelles et qu'en outre cet essor des échanges mondiaux tend à se réaliser à l'intérieur de « blocs » très nettement déterminés bien loin de l'universalisation des relations économiques si désirable par le gage de paix qu'elle représente.

R. BLANC.

I. — IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS PAR GROUPEMENTS D'UTILISATION

Premiers semestres 1950 et 1951

GROUPEMENTS D'UTILISATION	Valeur		Proportion	
	1950	1951	1950	1951
	milliers de francs		%	
	I M P O R T A T I O N S			
Energie	2.956.596	3.560.675	5,4	5,1
<i>Matières premières et demi-produits :</i>				
— Pour l'industrie :				
D'origine industrielle	9.348.061	12.679.052	16,9	18,1
D'origine agricole	1.441.751	2.704.731	2,6	3,9
— Pour l'agriculture :				
D'origine industrielle	215.599	457.349	0,4	0,7
D'origine agricole	202.579	190.037	0,4	0,3
<i>Moyens d'équipement d'origine industrielle :</i>				
Pour l'industrie	10.278.417	13.474.375	18,6	19,3
Pour l'agriculture	1.246.596	1.335.362	2,3	1,9
<i>Produits de consommation :</i>				
Durables	5.970.793	8.679.730	10,8	12,4
— Non durables :				
Pour l'alimentation humaine	14.828.840	15.885.191	26,8	22,7
Autres	8.712.522	10.927.292	15,8	15,6
Total	55.201.754	69.893.794	100,0	100,0
	E X P O R T A T I O N S			
Energie	293.355	505.377	0,9	1,2
<i>Matières premières et demi-produits :</i>				
— Pour l'industrie :				
D'origine industrielle	10.157.403	16.741.011	32,6	39,0
D'origine agricole	1.827.696	3.770.027	5,9	8,8
— Pour l'agriculture :				
D'origine industrielle	16.814	308.984	0,1	0,7
D'origine agricole	837.744	1.661.748	2,7	3,9
<i>Moyens d'équipement d'origine industrielle :</i>				
Pour l'industrie	124.460	104.288	0,4	0,2
Pour l'agriculture	12.350	9.191	0,0	0,0
<i>Produits de consommation :</i>				
Durables	241.026	325.306	0,8	0,8
— Non durables :				
Pour l'alimentation humaine	17.367.575	18.965.369	55,6	44,1
Autres	310.277	538.621	1,0	1,3
Total	31.188.700	42.929.922	100,0	100,0

II. — BALANCE COMMERCIALE — PREMIERS SEMESTRES 1950 ET 1951

P A Y S	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		BALANCE	
	1950	1951	1950	1951	1950	1951
	milliers de francs					
<i>France et Union française :</i>						
France	33.113.141	41.783.970	12.269.433	16.077.205	— 20.843.708	— 25.706.765
Algérie	1.076.890	1.208.420	1.052.680	1.262.246	— 24.210	+ 53.826
Tunisie	744.290	14.241	180.573	135.045	— 563.717	+ 120.804
A. O. F.	1.530.026	2.299.790	1.365.412	1.882.893	— 164.614	— 416.897
Réunion	1.087.532	703.691	22.443	20.275	— 1.065.089	— 683.416
Martinique	69.794	14.690	2.834	2.444	— 66.960	— 12.246
Autres colonies ..	300.084	424.430	598.424	635.623	+ 298.340	+ 211.193
Total	37.921.757	46.449.232	15.491.799	20.015.731	— 22.429.958	— 26.433.501
<i>Zone sterling :</i>						
Grande-Bretagne .	856.696	1.530.257	4.286.813	7.761.595	+ 3.430.117	+ 6.231.248
Union Sud-Afric.	26.304	260.941	278.334	593.831	+ 252.030	+ 332.890
Union Indienne ..	263.553	651.191	566	68.843	— 262.987	— 582.348
Australie	32	586	30.735	20.267	+ 30.703	+ 19.681
Nlle-Zélande	952	649	—	968	— 952	+ 319
Autres pays	38.467	188.176	510.063	244.146	+ 471.596	+ 55.970
Total	1.186.004	2.631.800	5.106.511	8.689.560	+ 3.920.507	+ 6.057.760
<i>Zone dollar :</i>						
Etats-Unis	4.684.520	5.210.931	470.023	726.297	— 4.214.497	— 4.484.634
Canada	50.740	100.942	1.639	136.193	— 49.101	+ 36.151
Cuba	3.145.309	3.015.973	44.408	25.101	— 3.100.901	— 2.990.872
Mexique	62.826	45.775	11	8.592	— 62.815	— 37.183
Autres pays	113.466	307.511	17.483	8.135	— 95.983	— 299.376
Total	8.056.861	8.680.232	533.564	904.318	— 7.523.297	— 7.775.914
<i>Autres pays :</i>						
Chine	1.345.521	1.621.530	90	—	— 1.345.431	— 1.621.530
Pays-Bas	815.230	1.444.260	861.200	1.983.896	+ 45.970	+ 539.636
Belg.-Luxembourg.	1.275.218	1.660.297	1.164.282	2.130.122	— 110.936	+ 469.825
Allemagne	496.720	702.142	2.758.713	2.394.343	+ 2.261.993	+ 1.692.201
Espagne	107.234	661.971	759.923	766.308	+ 652.692	+ 638.320
Portugal	212.434	127.988	325.412	379.514	+ 112.978	— 282.457
Japon	431.386	443.519	250.185	—	+ 181.201	— 443.519
Brésil	183.909	412.425	149.751	164.468	— 34.158	— 247.957
Autres pays	3.169.983	5.058.398	3.787.270	5.501.662	+ 617.287	+ 443.264
Total	8.037.632	12.132.530	10.056.826	13.320.313	+ 2.019.194	+ 1.187.783
Total général.	55.202.254	69.893.794	31.188.700	42.929.922	— 24.013.554	— 26.963.872

III. — PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTES AU COURS DES 1^{ERS} SEMESTRES 1950 ET 1951

P R O D U I T S	P O I D S		V A L E U R	
	1950	1951	1950	1951
	tonnes		millions de francs	
Essence	97.597	105.089	1.527	1.948
Gasoil et fuel-oil	115.990	102.337	906	1.026
Ciment	95.546	164.754	574	983
Produits chimiques	10.605	19.955	438	954
Papiers matières premières	7.617	9.862	427	947
Fers et aciers) Fils, barres, palplanches	34.846	42.737	1.006	1.244
) Plats, tôles, feuillards	15.972	16.170	1.011	1.014
) Tubes et tuyaux	7.314	11.654	389	679
Bois bruts, équarris ou sciés	56.712	65.437	726	1.138
Pneumatiques	1.317	2.219	426	1.009
Chaudières	352	2.433	78	742
Machines et appareils divers	7.416	8.956	2.243	2.675
Pièces détachées	1.265	1.359	877	960
Moteurs électriques	1.062	1.987	593	1.072
Matériel ferroviaire roulant	3.741	2.145	793	762
Voitures industrielles	nb : 2.238	nb : 2.271	1.329	1.501
Machines agricoles	2.725	2.961	640	772
Voitures de tourisme	nb : 3.300	nb : 5.842	1.279	2.721
Café	928	1.979	254	673
Thé	4.655	4.452	1.777	1.839
Blé tendre	21.555	43.236	510	1.011
Arachides	11.240	7.853	776	768
Huile d'arachide alimentaire	1.903	6.890	319	1.381
Sucre	102.193	97.457	7.356	6.772
Tissus de laine	311	321	669	867
Tissus de coton	3.343	3.666	2.822	3.367
Tissus imprimés	499	777	673	1.097

IV. — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES AU COURS DES 1^{ERS} SEMESTRES 1950 ET 1951

P R O D U I T S	P O I D S		V A L E U R	
	1950	1951	1950	1951
	tonnes		millions de francs	
Phosphates	2.000.711	2.318.922	6.139	7.846
Minéral de manganèse	134.665	167.803	1.238	1.646
Minéral de plomb	26.634	27.543	1.033	1.358
Cuirs et peaux chaulés	201	625	276	772
Déchets de laine	812	3.375	161	2.320
Plomb métal	5.729	5.706	555	642
Crin végétal	22.580	30.994	495	787
Laines et poils en masse	1.636	1.681	492	1.223
Tomates	36.641	25.222	1.477	1.407
Pommes de terre	20.524	25.192	446	600
Légumes secs	26.880	31.083	702	990
Agrumes	90.764	72.703	2.178	2.224
Orge	210.469	162.149	3.345	4.263
Mais	49.901	34.486	789	1.070
Poissons en conserve	19.541	18.787	3.336	3.583
Sucres	11.154	12.922	975	1.002

**NOTE SUR LES ECHANGES DU MAROC
AVEC L'UNION BELGO-LUXEMBOURGEOISE (1)**

I. — EXAMEN D'ENSEMBLE

Si la part de la Belgique et du Luxembourg dans le commerce extérieur du Maroc est, encore actuellement, inférieure à celle d'avant-guerre, un courant se dessine, depuis 1948, particulièrement aux exportations, dans le sens d'un accroissement des échanges avec ces pays.

En 1938, les deux pays, occupaient la 3^{me} place parmi les fournisseurs de la zone française du Maroc (6,3 % des importations totales) derrière le Japon (10,2 %) et la France (33,5 %), et la 5^{me} place parmi ses clients (5,2 % des exportations totales) après l'Angleterre (6,9 %), l'Italie (9 %), l'Algérie (12,5 %) et la France (44,8).

TABLEAU DES ECHANGES DU MAROC AVEC LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG

Années	I M P O R T A T I O N S			E X P O R T A T I O N S			Balance (en milliers de francs)
	Tonnes	Milliers de frs	%	Tonnes	Milliers de frs	%	
1936	137.775	77.285	6,7	103.082	25.586	3,3	— 51.699
1937	136.088	121.009	6,8	150.961	64.202	5,6	— 56.807
1938	122.430	138.037	6,3	150.359	78.154	5,1	— 59.883
1948	29.960	1.297.241	1,7	198.078	625.657	1,7	— 671.584
1949	20.386	1.865.494	1,7	264.245	2.051.314	3,8	+ 185.820
1950	26.265	2.539.563	2,2	359.971	2.724.153	4,0	— 184.590

Il ressort du tableau ci-dessus, qu'une baisse sensible affecte, depuis la guerre, les importations, alors que les tonnages exportés sont en constante progression.

D'autre part, le pourcentage de la Belgique et du Luxembourg dans les importations totales, tombé à 1,7 %, en 1948 et 1949, principalement du fait du manque de devises belges, remonte à 2,2 %, en 1950 ; aux exportations, ce pourcentage passe de 1,7 %, en 1948, à 3,8 %, en 1949, et 4 %, en 1950.

L'année 1949 a ainsi marqué un net revirement dans la situation des échanges du Maroc avec l'Union Belgo-Luxembourgeoise. La balance commerciale, qui avait toujours été déficitaire, a accusé cette même année un solde créditeur, en faveur du Maroc, de 186 millions, qui se retrouve à peu de choses près en 1950 (185 millions). Ces résultats sont dus à l'accroissement des exportations marocaines qui, passant de 625 millions, en 1948, à 2.051 millions, en 1949, et à 2.724 millions, en 1950, ont ainsi quadruplé en valeur, de 1948 à 1950.

**II. — ETUDE SUCCINCTE DES EXPORTATIONS
DES PRINCIPAUX PRODUITS DU MAROC
SUR L'UNION ECONOMIQUE
BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

Par rapport à 1948, l'accroissement des exportations marocaines sur l'Union, s'accompagne d'un élargissement de l'éventail des produits exportés et d'une répartition équilibrée entre ceux-ci.

En 1948, la répartition des exportations du Maroc était la suivante :

— Phosphates	62,7 %
— Cobalt	18,5 %
— Céréales secondaires	5,6 %
— Crin végétal	5,5 %
— Divers	7,7 %

En 1949, pour une valeur triple de celle de l'année précédente, la répartition entre les divers produits exportés est beaucoup plus équilibrée :

— Phosphates	28,3 %
— Plomb	22,4 %

— Orge	22,2 %
— Autres céréales secondaires	11,0 %
— Conserves de sardines	8,7 %
— Divers	7,4 %

Il en est de même, en 1950, où les pourcentages sont les suivants :

— Phosphates	34,7 %
— Orge	18,9 %
— Sardines en conserves	14,7 %
— Plomb	9,9 %
— Laines	5,2 %
— Céréales secondaires autres que l'orge	4,5 %
— Divers	12,1 %

En 1949 et 1950, d'autre part, les exportations concernent, pour près de 90 %, des matières premières et des produits pour l'alimentation humaine.

Matières premières.

Les phosphates constituent, comme avant-guerre, le principal poste de ces exportations. En 1938, les envois atteignaient 104.000 tonnes (7,3 % des exportations totales, de phosphates) ; en 1950, ils s'élevèrent à 293.000 tonnes (7,1 %). Le Maroc est le principal fournisseur des industries superphosphatières de Belgique, dont les importations totales de phosphates se sont situées à 353.000 tonnes, en 1949.

Les expéditions de minerais, particulièrement de minerais de plomb (0 en 1948, 10.420 tonnes en 1949 et 6.188 tonnes en 1950), et de cobalt (1.987 tonnes en 1948, 510 tonnes en 1949, 0 en 1950) sont, bien que variables, relativement importantes.

Signalons également, parmi les matières minérales, l'*anthracite*, dont il a été exporté 8.785 tonnes en 1950, et les *marbres*, qui alimentent un courant d'exportation régulier de l'ordre de 300 tonnes par an.

Les envois de *crin végétal* passent de 2.065 tonnes, en 1948, à 2.184 tonnes, en 1949, mais ne sont que de 1.329 tonnes, en 1950. Il semble que le marché belge

(1) D'après une étude publiée dans le n° 70 (1^{er} avril 1951) de la note de documentation de la division du commerce et de la marine marchande.

pourrait absorber annuellement de l'ordre de 6.000 tonnes de crin végétal (2).

Malgré la concurrence du Portugal, les exportations de lièges marocains sur l'U.E.B.L. font des progrès sensibles et atteignent 974 tonnes, en 1950, contre 599, en 1949. L'accroissement porte sur le liège naturel brut mâle et le liège naturel granulé, concassé.

En 1938, les envois de laines du Maroc totalisaient 779 tonnes. Ce chiffre est encore loin d'être atteint ; les exportations de 1950 portaient sur 256 tonnes d'effilochés de laine, 23 tonnes de laine en suint, 68 tonnes de laines lavées à fond, 69 tonnes de déchets de laine et de poils fins.

Produits agricoles et alimentaires.

Les importations belgo-luxembourgeoises d'orge se sont élevées à près de 320.000 tonnes, pour plus de FB 1 milliard (soit un tonnage double de celui importé en 1948, mais encore inférieur, de 30 %, aux importations d'avant-guerre). Le Canada, l'Argentine, le Danemark, le Chili, sont, dans l'ordre, les principaux fournisseurs, précédant le Maroc qui, avec 32.000 tonnes, en 1949, s'inscrit à la cinquième place. Les envois d'orge marocaine sur ce marché, en 1950, ont atteint 34.000 tonnes.

400.000 tonnes de maïs ont été importées, en 1949, en Belgique, ce qui ne représente que la moitié des importations d'avant-guerre. L'Argentine et les U.S.A. ont livré respectivement 75 % et 15 % de ce tonnage. Le Maroc a expédié de son côté 9.800 tonnes de maïs, en 1949, et 430, en 1950, sur ce marché.

Quant aux exportations d'agrumes du Maroc, elles ne représentent qu'un pourcentage insignifiant du total des importations de l'U.E.B.L., qui ont atteint :

En 1938	91.850 tonnes
En 1947	130.000 tonnes
En 1948	99.000 tonnes
En 1949	85.000 tonnes

alors que les expéditions marocaines les plus fortes (1948) ne s'élèvent qu'à 203 tonnes.

C'est dire l'importance de la concurrence que rencontre le Maroc sur ce marché (Espagne, Italie, U.S.A., Afrique du Sud et Palestine).

En dépit d'une production locale abondante, en tomates (de serre ou de pleine terre), l'U.E.B.L. reste importatrice, pour des quantités importantes de ce produit. C'est pendant la période de janvier à avril que des possibilités peuvent exister pour le Maroc, notamment pour les variétés rondes, lisses, car la production belgo-luxembourgeoise n'arrive à maturité que fin juillet.

Sur un total d'importations, qui passe de 943 tonnes en 1937, à 1.918 tonnes en 1946, 3.851 tonnes en 1947, 4.499 tonnes en 1948, et 2.279 tonnes en 1949, on ne note cependant que 14 tonnes en 1946, 7 tonnes en 1947, et 3 tonnes en 1948 en provenance du Maroc.

On voit ainsi que ces expéditions pourraient être plus conséquentes, de même d'ailleurs que les envois de pommes de terre de primeur qui, en 1950, se sont élevés à 46 tonnes, contre 17 tonnes en 1949, alors qu'elles atteignaient 174 tonnes en 1938, et que le total des produits de cette nature importés sur le marché belgo-luxembourgeois s'est élevé, en 1949, à près de 17.650 tonnes.

(2) Les importations de 1949 en Belgique de toutes matières de rembourrage atteignent 6.500 tonnes, pour près de F.B. 70 millions chiffre analogue à celui enregistré en 1949.

Cependant, le Maroc espagnol constitue un concurrent sérieux, étant à même de vendre semble-t-il, à des prix inférieurs à ceux pratiqués par le Maroc français. Dans les importations belges de 1949, 2.200 tonnes sont en provenance de la zone espagnole.

Pour les légumes secs, si les exportations de pois marocains vers l'U.E.B.L. sont passées de 104 tonnes, en 1948, à 115 en 1949, et à 671 en 1950, l'importance des importations de l'Union (110 millions FB en 1949) justifie cependant une prospection sérieuse de ce marché.

La place du Maroc dans les importations belgo-luxembourgeoises de conserves de sardines s'améliore chaque année. Les envois sont en effet passés de 52 tonnes en 1948, à 1.074 tonnes en 1949 (3), et à 2.434 tonnes en 1950, et l'on peut penser que cet essor, déjà remarquable, se poursuivra.

Depuis 1949 aussi, les exportations marocaines de vins courants sur ce marché, sans atteindre certes le tonnage d'avant-guerre (35.280 hl en 1938) ont repris (40 hl en 1949, 72 hl en 1950). L'augmentation de la production vinicole du Maroc entraînera, sans doute, un accroissement de ces envois.

III. — IMPORTATIONS DE PRODUITS BELGES AU MAROC

Parmi les principaux produits livrés au Maroc en 1950 et en 1949 par l'industrie belge, on relève les sucres (qui représentent 51 % des importations totales de Belgique au Maroc en 1949, et 50 % en 1950), les tissus de coton, les demi-produits en fer, fonte et acier, le matériel mécanique, le matériel pour voies ferrées, le matériel électrique, les engrais, les pneumatiques, les poudres et explosifs, les allumettes, etc...

Par rapport à 1938, 1950 marque une diminution sensible de ces importations. Cette diminution est très nette pour les produits suivants :

- Huiles d'arachides alimentaires (516 tonnes en 1938, néant en 1950).
- Alcools (1.110 tonnes en 1938, 5,5 tonnes en 1950).
- Ciment (30.430 tonnes en 1938, néant en 1950).
- Houille crue (27.841 tonnes en 1938, néant en 1950).
- Fils, ficelles, cordages en matière textile (935 tonnes en 1938, 84 tonnes en 1950).
- Sacs de jute (441 tonnes en 1938, 75 tonnes en 1950).
- Papiers et cartons (1.755 tonnes en 1938, 24 tonnes en 1950).
- Allumettes (460 tonnes en 1938, 206 tonnes en 1950).

Il convient, en contre partie, de signaler les augmentations substantielles qui apparaissent sur plusieurs postes de 1949 à 1950 :

- Sucres (10.856 tonnes en 1949 et 15.772 tonnes en 1950).
- Engrais chimiques (1.461 tonnes en 1949 et 2.216 tonnes en 1950).
- Allumettes (43 tonnes en 1949 et 206 tonnes en 1950).
- Tissus de coton (115 tonnes en 1949 et 468 tonnes en 1950).
- Appareils récepteurs (1 appareil en 1949 et 1.201 en 1950).

D'autre part, la commission mixte franco-belgo-luxembourgeoise des 11 décembre 1950 et 4 janvier 1951 a prévu, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 1951, l'importation des principaux produits suivants : sucres en pains, pneumatiques et chambres à air, sable de verrerie, ciment, tissus et couvertures de coton, voitures automobiles, matériel industriel, matériel électrique. Les voitures automobiles, qui n'avaient pas fait l'objet d'importations antérieures, sont prévues cette fois-ci pour 250 unités.

(3) A cette date les importations totales de conserves de sardines par les deux pays se sont élevées à 4.600 tonnes.

2° LE TOURISME

NOTE SUR QUELQUES REALISATIONS ET PROJETS
DE L'OFFICE MAROCAIN DU TOURISME (1)

I. — PROPAGANDE ET PUBLICITE

Attirer, accueillir, retenir le touriste tels sont les objectifs essentiels de l'office marocain du tourisme.

Propagande et publicité sont les procédés consacrés en tous lieux pour attirer le client ; le touriste n'échappe pas à la règle.

Il faut cependant éviter de confondre ces deux procédés.

La propagande moins tapageuse, moins brillante quelquefois que la publicité, présente cependant, sur cette dernière, l'avantage d'être plus durable dans ses effets, plus constante aussi et, par suite, de toucher le touriste d'une manière plus profonde.

La propagande présente un caractère intellectuel que n'a pas la publicité ; cette dernière frappe le regard, attire l'attention ; la propagande, elle, retient l'attention.

L'une et l'autre sont cependant inséparables ; leur conjugaison est indispensable en matière de tourisme.

1° *Propagande.*
Si la direction de l'office a hésité à entreprendre ces derniers mois une publicité hardie, elle a, en revanche, porté son effort vers l'entretien d'une propagande aux effets durables et profonds.

L'office du tourisme a ainsi fait éditer par la maison Draeger à Paris, une série de brochures de propagande d'une certaine tenue qui sont appelées, par leur diffusion en grand nombre dans les pays anglo-saxons, en Amérique du Sud, en Europe et, plus particulièrement, dans les pays du Benelux et en Suisse, à retenir l'attention des touristes éventuels en donnant du Maroc des images d'une valeur correspondant bien à la richesse du domaine touristique de ce pays. Ces éditions sont en cours ; elles se composent :

- d'une brochure relative aux « villes de la côte » ; l'ensemble de cette brochure est présenté par un texte de Maurois tandis que des textes de François Bonjean et du Colonel Deshorties assurent la présentation des différentes villes (2) ;
- d'une série de brochures tirées de la précédente et concernant, chacune, une seule des villes de la côte : Rabat, Casablanca, Mazagan, etc... (2) ;
- d'une brochure consacrée à Fès (2) ;
- d'une brochure, enfin, consacrée à Marrakech (2).

Les différents textes sont édités partie en français, partie en anglais. Leur diffusion a été amorcée en février.

Sont en projet des brochures semblables concernant les villes de : Oujda, Taza, Meknès, Ouezzane.

En outre, a été entreprise une série de réalisations qui ont pour objet de mettre le touriste en mesure d'estimer et d'apprécier avec justesse les valeurs touristiques de ce pays.

Ainsi :

- une brochure sur les tapis, illustrée de photos en couleurs et présentée par un texte de M. Prosper Ricard ;
- une brochure consacrée à la montagne marocaine, illustrée et rédigée par Th. J. Delaye, et à l'intention aussi bien du skieur que de l'amateur de « courses en montagne », de « rocher » ou du simple promeneur ;
- une brochure contenant des renseignements relatifs aux arts marocains dans le domaine de la poterie, du travail, du cuir, du fer et du cuivre ;

(1) Source : Office marocain du tourisme.

(2) N.D.L.R. — Ces brochures ont été diffusées en mai 1951.

- une brochure relative aux costumes et aux bijoux ;
- une brochure relative aux possibilités de chasse et de pêche qu'offre ce pays.

D'autres études sont en cours qui permettront au touriste, qui veut voir et comprendre, de « réaliser » facilement et rapidement sans être obligé de faire appel à de véritables études qui ne touchent, à vrai dire, qu'une minorité de touristes. En somme : de la vulgarisation de bonne tenue, conservant un certain caractère artistique sous une présentation digne du Maroc.

2° *Publicité.*

En matière de publicité, de nombreux éléments sont en cours de réalisation :

- des affiches nouvelles, l'une en couleurs qui est déjà sortie et a reçu un commencement de diffusion, les autres en noir qui sont des reproductions de photos de Fès et Meknès et dont le tirage est en cours ;
- des séries de photos, d'un tirage particulièrement soigné, pour une répartition à la demande des organismes de tourisme ;
- une série de « dépliants » ;
- une brochure comportant des renseignements généraux sur le « voyage au Maroc » ;
- des cartes de tourisme destinées à éclairer rapidement le touriste sur la situation géographique de ce pays.

Indépendamment de ces publications, faites par l'office lui-même, des documents à forme de « guides » pratiques sont patronnés et édités, soit par des compagnies de transports, soit par des agences de voyages, soit par des groupes hôteliers, etc...

Quelquefois l'office se porte acquéreur d'un certain nombre de ces documents, lorsqu'il apparaît que leur diffusion est intéressante à l'étranger.

Il va sans dire que les besoins en brochures de tous ordres, relatives au tourisme, sont de plus en plus grands et qu'il est indispensable, au fur et à mesure qu'augmente la demande, que l'office soit en mesure d'alimenter les organismes qui, de par le monde, ont la tâche d'orienter le touriste. Mais toutes ces publications coûtent très cher et demandent, avant leur publication, une préparation longue et minutieuse que le personnel et les moyens de l'office permettent de réaliser à une cadence à peine suffisante actuellement.

Par ailleurs, les moyens propres au Maroc en matière d'édition sont très insuffisants et ne permettent pas la réalisation de documents convenables dès qu'il s'agit de tirages comportant certaines difficultés, couleurs, typographies soignées, etc... L'office doit alors faire appel à des éditeurs de la Métropole et, ce, malgré tout son désir de faire travailler par priorité les établissements marocains.

Certaines expériences en cours confirment cette position.

La direction de l'office projette, en outre, de réaliser en 1951 :

- un concours d'affiches en vue de l'édition d'une nouvelle affiche en couleurs ;
- un concours destiné à récompenser le meilleur article publié dans les six premiers mois de l'année et susceptible par sa tenue, son audience, son originalité et ses qualités diverses de servir la cause du tourisme au Maroc.

Les règlements de ces concours sont en préparation et seront publiés incessamment.

3° *Participation aux foires et expositions.*

Un moyen de propagande, particulièrement efficace

et que l'office du tourisme ne saurait négliger, est celui qu'offrent les foires et expositions au Maroc, en France et surtout à l'étranger.

La participation de l'office à un certain nombre de manifestations de ce genre, est, toutefois, très onéreuse et ses moyens financiers sont bien trop modestes pour permettre des participations nombreuses et isolées.

Il faut se limiter à quelques manifestations bien choisies pour leur rendement publicitaire. Il se trouve précisément que d'autres administrations du Protectorat ont les mêmes préoccupations et l'idée vient aussitôt d'une mise en commun des moyens ; c'est ce qui a été fait avec, d'une part, le service des foires et expositions de la direction du commerce et de la marine marchande, d'autre part, la direction de l'office chérifien d'exportation.

L'office marocain du tourisme compte ainsi, cette année, participer notamment aux foires de Nice, Bordeaux, Paris, Strasbourg, Francfort et Lausanne.

L'office a déjà participé aux foires de Karrachi et de Nice.

4° Organisation de voyages.

Les moyens de propagande et de publicité ne se bornent pas à ceux dont on vient de définir les caractères.

Propagande et publicité les plus efficaces pour le tourisme, sont celles faites par les touristes eux-mêmes ; par ceux qui auront vu le Maroc et auront pu apprécier et mesurer la valeur des qualités touristiques si particulières à ce pays.

Dans cet ordre d'idées, l'office n'a cessé, et ne cessera, de faciliter la venue de toutes les personnalités dont il estimera qu'elles sont en mesure, par leur rayonnement personnel, par la valeur internationale de leur potentiel, de faire, pour le tourisme au Maroc, une propagande dont le caractère de vérité sera le meilleur argument de conviction pour les touristes hésitants tandis qu'il révélera à d'autres le Maroc.

L'année écoulée a permis de réaliser quelques voyages particulièrement profitables et dont les effets se font sentir sous la forme de demandes de renseignements de plus en plus nombreuses.

Ainsi en est-il des voyages, organisés par l'office, au mois d'octobre 1950, pour les directeurs de 18 grandes agences de voyages américaines et de 6 journalistes américains, qui commencent à révéler leur efficacité. Le commissariat français au tourisme vient, en effet, de signaler qu'à New-York comme à Montréal, la « demande » de voyages pour le Maroc dépassait, en nombre, celle pour la Côte d'Azur.

Mais les américains ne sont pas les seuls touchés ; les renseignements qui nous parviennent, indiquent que de Suisse, de Belgique, des Pays-Bas de nombreux voyages sont en préparation.

**

II. — L'EQUIPEMENT HOTELIER

Ainsi se pose, tout naturellement, la question de l'accueil de ces touristes.

Outre les organisations particulières d'accueil aux différentes portes d'entrée du Maroc (3), il est un « accueil » dont l'importance est capitale, c'est celui qui est réservé au touriste pour son hébergement.

(3) Il est considéré comme absolument indispensable que soit réalisé, à chacun des points principaux d'entrée au Maroc, un « accueil » des touristes, entrant ou sortant, pour faciliter de toutes façons, soit le voyage au Maroc, soit le départ de ce pays.

Le port de Casablanca a été doté d'un premier bureau d'accueil qui fonctionne, depuis août dernier, à la satisfaction des touristes. Il a rendu d'excellents services, en particulier pour l'orientation des voyageurs hésitants et quelque peu surpris dans une arrivée toujours tumultueuse au milieu d'une foule aux cris de laquelle il ne sont pas, en général, habitués. Ce premier bureau fonctionne à l'intérieur de la gare mari-

Or, l'équipement hôtelier du Maroc est encore insuffisant (4).

Il est aussi très inégalement réparti sur l'ensemble du pays. Certaines villes sont relativement bien pourvues, comme Rabat, Meknès, Marrakech ; d'autres, en revanche, possèdent un nombre très insuffisant d'hôtels confortables ou simplement convenables, comme Casablanca, Oujda, Fès.

Certains points du territoire, susceptibles de présenter un attrait touristique, sont même entièrement dépourvus d'hôtels dignes de ce nom.

L'office du tourisme n'a cessé de se préoccuper de la question hôtelière ; il a recherché les moyens de favoriser l'accroissement du nombre d'hôtels et de leur confort et, avec le concours des diverses administrations du Protectorat, il est parvenu à certaines réalisations qui portent fruit aujourd'hui.

Le crédit hôtelier a été rétabli et développé, et les intéressés sont orientés, par les soins de l'office, sur les facilités qu'il accorde et les possibilités qu'il ouvre.

L'action même de la commission itinérante de classement des hôtels a provoqué, chez les hôteliers, une certaine émulation par l'effet du contrôle qu'elle exerce sur les membres de la profession hôtelière et par les indications qu'elle leur donne.

Un tableau des « normes » nécessaires pour atteindre aux divers classements a été établi, qui sert actuellement de guide à la commission et qui sera publié prochainement.

Ces normes seront progressivement exigées de tous les hôtels à l'avenir.

Une très importante mesure, enfin, a été prise, d'un commun accord entre la France et le Maroc, pour favoriser la construction hôtelière au Maroc ; il s'agit du transfert des dommages de guerre.

Cette mesure permet aux particuliers, qui ont été sinistrés dans la Métropole, d'affecter le emploi des indemnités qui leur sont dues, à la construction d'hôtels au Maroc, le Protectorat prenant à sa charge une part importante (20 %) des dommages ainsi employés.

A l'heure actuelle plus de 16 affaires sont en cours d'étude ; l'une est entièrement réalisée et on peut espérer que, dans les mois prochains, les autorisations de transferts atteindront le milliard, ce qui représente, à peu près, l'effort nécessaire pour la réalisation de la moitié du supplément d'équipement hôtelier indispensable au Maroc dans un premier temps.

Par ailleurs, en dehors de ces transferts, des capitaux privés s'investissent déjà un peu partout, dans la construction d'hôtels et de nombreux projets sont actuellement à l'étude et en voie de réalisation (5).

Mais quel que soit l'intérêt de ces réalisations, ou de ces projets, actuellement en bonne voie, on ne peut se dissimuler qu'ils ne suffisent pas encore à assurer une capacité de réception satisfaisante pour le nombre considérable de touristes que mérite l'Empire chérifien.

time Delpit, et dessert actuellement les voyageurs débarquant aussi bien dans cette gare que ceux qui arrivent par la gare Delande.

Un deuxième bureau semblable sera organisé prochainement dans cette deuxième gare pour l'accueil des touristes débarquant.

A Oujda (frontière algéro-marocaine) fonctionne également un bureau d'accueil organisé, grâce au dynamisme de l'« essai » d'Oujda, et avec l'appui, aussi bien, des autorités régionales que de l'office marocain du tourisme, qui a pris à sa charge une grande partie des frais.

Un autre bureau d'accueil va être installé à la nouvelle gare routière de Kédadra (frontière de la zone espagnole) dans laquelle un local a été réservé à cet effet.

Enfin pour les touristes arrivant par la voie aérienne, un bureau est prévu dans la nouvelle aéro-gare de Salé comme à celle de Casablanca-Cazes.

Ces bureaux, sauf celui de Kédadra, qui relèvera directement de l'office du tourisme, fonctionnent sous l'impulsion des « essais » locaux qui reçoivent à cet effet toute l'aide possible de l'office.

(4) Cf. « Note sur l'hôtellerie au Maroc », dans *bulletin économique et social du Maroc*, n° 49, 1^{er} trimestre 1951.

(5) Cf. « Note sur l'hôtellerie au Maroc », dans *bulletin économique et social du Maroc*, n° 49, 1^{er} trimestre 1951.

L'équipement hôtelier du Maroc est, comme toute entreprise dans ce pays, une création continue.

*
**

III. — LES GITES D'ETAPE

Cet équipement ne serait cependant pas complet s'il n'était poussé partout, au plus loin des grands centres, dans les bleds éloignés vers lesquels le touriste est attiré par la beauté et l'étrangeté des sites qu'il y découvre. Aussi bien, l'équipement des grands circuits fait également l'objet des préoccupations de l'office marocain du tourisme qui s'efforce de construire, d'aménager et d'administrer des « gites d'étape », pour assurer ces circuits.

Les projets actuellement arrêtés à ce sujet sont les suivants :

- a) terminer le gîte d'étape de Zagora ;
- b) agrandir le gîte d'étape de Tafraout ;
- c) agrandir le gîte d'étape d'Erfoud.

Pour compléter cet équipement, il y aurait lieu d'entreprendre ensuite :

- 1° la création d'un gîte d'étape le long du Jbel Bani à Tatta, à mi-chemin environ entre Zagora et Goulimine ;
- 2° la création d'un « relais d'étape » (6) à Fom-Zgid pour faciliter le parcours Zagora-Tatta ;
- 3° la création d'un autre « relais d'étape » (6) à Goulimine, fin de parcours vers l'ouest du grand sud, région des « hommes bleus » d'où l'on atteint ensuite : Tiznit, Tafraout et Agadir.

Un tel équipement semble suffisant dans ces ré-

(6) Ces « relais d'étape » seraient analogues aux « gites d'étape » mais ne comporteraient que des chambres et pas de restaurant.

gions ; il constituerait le complément vers l'ouest de celui qui existe à l'est avec Erfoud, Tinerhir, Ouarzazate et Zagora.

*
**

IV. — L'EQUIPEMENT TOURISTIQUE REGIONAL

Il semblerait souhaitable également, toujours en considération de l'équipement touristique et de l'équipement hôtelier de ce pays, de favoriser le tourisme intérieur dont l'intérêt est loin d'être négligeable et pour lequel, déjà, un certain nombre d'organismes, à caractère privé ou semi officiel, ont mené, et mènent une action féconde avec des moyens souvent insuffisants. L'intervention de l'office marocain du tourisme pourrait, à cet égard, avoir une influence heureuse.

Ainsi en est-il notamment des travaux ci-après :

- Auberge du Katouat ;
- Auberge du Zerhoun ;
- Centre de camping de Saidia ;
- Centre de camping de Mazagan ;
- Refuge d'El Kansera ;
- Maison d'accueil de l'association « tourisme et travail » à Marrakech.

Tels sont, très résumés, et exposés d'une façon certes incomplète, quelques-uns des principaux objectifs de l'office marocain du tourisme, qui fait partie de l'« union internationale des organismes officiels de tourisme ».

Sans avoir la prétention d'épuiser un tel sujet pour un pays, dont le potentiel touristique est vaste et où la tâche à accomplir demeure importante pour sa mise en valeur, cette note de simple information montre cependant que l'effort est entrepris et que les réalisations s'inscrivent chaque jour dans les faits.